Lingarak

Le **lingarak** est une langue océanienne parlée au Vanuatu par 1 250 locuteurs à Malekula. Il est aussi appelé *Bushman's Bay* et *Nevwervwer*. Ses dialectes sont le mindu et le wuli[1].

Références

1. (en) Fiche langue (http://www.ethnologue.com/language/lgk) [lgk] dans la base de données linguistique *Ethnologue*.

Articles connexes

- linguistique
  - liste de langues
    - langues par famille
      - langues austronésiennes
        - langues malayo-polynésiennes
          - langues malayo-polynésiennes centrales-orientales
            - langues malayo-polynésiennes orientales
              - langues océaniennes
                - langues océaniennes centrales et orientales
                  - langues océaniennes du Sud
                    - langues du nord et du centre du Vanuatu
    - langues par zone géographique
      - langues au Vanuatu

Lingarak

Pays	Vanuatu
Région	Malekula
Nombre de locuteurs	1 250 (2001)

Classification par famille

- langues austronésiennes
  - langues malayo-polynésiennes
    - langues malayo-polynésiennes centrales-orientales (hypothétique)
      - langues malayo-polynésiennes orientales
        - langues océaniennes
          - langues océaniennes centrales-orientales
            - langues océaniennes du Sud
              - nord et centre du Vanuatu
                - **lingarak**

Codes de langue

ISO 639-3	lgk (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=lgk)
IETF	lgk

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Lingarak&oldid=137364870 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 15 mai 2017 à 19:57.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.